

**Éléments de langage**

**Inauguration du Centre de santé**  
**Marie-Thérèse**

**Jeudi 23 février 2017 à 18h**  
**3 rue Romy Schneider**

Monsieur le Maire-Adjoint,  
Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur Général,  
Madame la Vice-Présidente,  
Madame la Directrice,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir pour inaugurer ce centre de santé que nous attendions tous avec impatience.

Tout d'abord, je tiens à remercier Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris chargé de

la santé, du handicap et des relations avec l'AP/HP, pour sa présence aujourd'hui et pour le soutien apporté à l'association Marie-Thérèse.

Je remercie également toute l'équipe de l'association Marie-Thérèse et du Groupe hospitalier St Joseph pour ce beau projet et l'intérêt porté au 18<sup>e</sup> arrondissement, notamment :

- Louis de la Bretesche, président de l'association Marie-Thérèse
- Jean-Patrick Lajonchère, directeur général de l'Hôpital Paris Saint-Joseph
- Egalement Bernadette Dureau, directrice de l'association Marie-Thérèse, Cécile Lajonchère, responsable de gestion du site 18<sup>e</sup> et

- Jean-Paul Millet, administrateur de l'association, avec qui mon équipe a échangé régulièrement, notamment avec Dominique Demangel dont je salue l'engagement pour ce projet.

Je tiens à féliciter également l'ensemble des professionnels qui exerce au sein du centre de santé, praticiens et secrétaires médicales, ainsi que les acteurs du quartier pour la volonté démontrée de mise en synergie.

Ce centre est important pour les habitants du 18<sup>e</sup> arrondissement car il propose une offre de soins accessible à tous, contribuant ainsi à la volonté parisienne de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé,

notamment dans cette partie de l'arrondissement particulièrement déficitaire en professionnels de santé.

De plus, de par son ouverture sur le quartier, à proximité d'établissements scolaires, de structure pour la jeunesse et d'autres équipements, le centre dispose de conditions propices au développement de partenariats en termes de prévention et d'éducation en santé.

En effet, cette dynamique est d'autant plus forte dans le quartier que ce dernier a fait l'objet de nouvelles installations et d'aménagements (création de poursuivre (ex : livraison en 2018 de 16 logements sociaux au 21 rue Pajol, d'une de 18 logements au 83/85 rue Philippe de Girard l'esplanade, de la bibliothèque, de logements, d'une crèche...)

résidence étudiante que la municipalité va à l'été 2017...).

Avec ses 20 salariés et plus de 7000 passages en 9 mois, le centre de santé a su trouver sa place dans le quartier et j'espère que son équipe y a également trouvé ses marques ainsi qu'un accueil chaleureux. Je note que le contact a déjà été pris avec certains, comme avec l'équipe des Petites Gouttes, qui nous fait le plaisir de nous accueillir aujourd'hui.

L'action de la Ville de Paris et de la Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement se poursuit en termes de création de nouveaux cabinets médicaux et centres de santé.

En 2016, le 18<sup>e</sup> a accueilli une nouvelle PMI et un centre dentaire à Binet ; un cabinet d'infirmier rue Léon ; le 1<sup>er</sup> cabinet médical labellisé Paris Med' a ouvert ce mois-ci dans la rue Duc, et plusieurs projets de Maisons de santé pluridisciplinaires sont en cours d'élaboration.

Par ailleurs, le développement de l'offre de santé dans le 18<sup>e</sup> s'accompagne d'un travail avec les hôpitaux pour que la liaison ville-hôpital soit la plus fluide possible.

Comme vous le savez, le futur hôpital Nord sera implanté à St Ouen et le site actuel de Bichat – Claude-Bernard accueillera de nouveaux services. La municipalité souhaite qu'il comprenne une unité de soins de suite et de réadaptation, une unité de santé mentale,

une unité de chirurgie ambulatoire, un centre d'accueil médical de premier niveau et une maternité. Les professionnels et les habitants seront prochainement conviés à une réunion publique à ce sujet.

Dans la perspective de toutes ces améliorations des conditions d'accès à l'offre de santé et des parcours de santé pour les Parisiens, je félicite l'ensemble des partenaires impliqués. De plus, cette dynamique collective se poursuivra dans le cadre des préconisations formulées dans le cadre des Assises Parisiennes de la santé organisées par Bernard Jomier.